

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. *L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du sousigné, un mois avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste.* Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à **FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.**



ANNONCES :

Première insertion 10 centins par ligne ;
Deuxième insertion, etc..... 3 centins par ligne ;
Four annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

MM J. B. Rolland & Fils, Libraires à Montréal
M. J. A. Langlais, Libraire à St. Roch de Québec ont bien voulu se charger de l'impression de la "Gazette des Campagnes."

ABONNEMENT : } Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première } ABONNEMENT
SI PAR AN } Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité. } SI PAR AN.

SOMMAIRE

Revue de la Semaine : Les congrégations religieuses en Chine. — Les Sœurs de la charité à Milan. — L'athéisme officiel en France. — L'instruction obligatoire en France. — Admission de M. J. -Eustache Sirois et François Richard, de Ste-Anne de la Pocatière, comme arpenteurs. — Nécrologie : Charles-François Roy, Arpenteur, Ingénieur civil et ancien député du comté de Kamouraska.

Cuucerie Agricole : Aménagement des fumiers.

Sujets divers : Il faut trier les grains destinés à la semence. — Alimentation des volailles. — Le gaspillage des fourrages. — Des plantes médicinales du potager.

Choses et autres : Appréciation des cercles agricoles par M. Ed. A. Barnard, directeur de l'agriculture pour la province de Québec et rédacteur du *Journal d'agriculture illustré*. — Quelques renseignements qui pourraient être utiles à ceux qui ont l'intention de s'établir dans la province de Manitoba.

Recettes : Moyen pour essayer la faculté germinatrice des graines. — Préparation des plumes pour traversiers, oreillers et lits de plumes.

A nos abonnés. — Nous avons commencé il ya 3 semaines, à expédier par la poste des comptes pour abonnement à la *Gazette des Campagnes* : c'est ce que nous n'avions pas fait depuis la mois de mars 1879. Cette semaine quelques-uns de nos abonnés nous ont reproché de ne pas leur envoyer leur compte d'abonnement chaque année, et avec raison. Cependant on croira que faire près de deux mille comptes n'est pas la besogne de quelques jours seulement, et que la chose nous est difficile quand nous avons à la fois à nous occuper de l'imprimerie et de la rédaction de la *Gazette des Campagnes*. Nous nous proposons de le faire à l'avenir. Quand nous avons expédié des comptes en mars 1879, plusieurs de nos abonnés nous ont demandé du délai, et la plupart de ceux-là ne nous ont pas envoyé ce qu'ils nous avaient promis. Nous avons besoin de ce qui nous est dû et nous entretenons l'espoir que l'on tiendra à honneur de nous payer une dette aussi légitime.

Nous invitons nos abonnés d'avoir à enregistrer leurs lettres contenant de l'argent, pour plus de sûreté. Un reçu sera expédié dans le premier numéro de la *Gazette* publié après la réception de telles lettres d'envoi d'argent.

REVUE DE LA SEMAINE

Les congrégations religieuses en Chine. — Nous lisons dans le *Journal de Rome* : " Nous croyons savoir que le gouvernement chinois, informé des mesures prises en France contre les congrégations religieuses, a tenu à en connaître les motifs et les détails. Personne n'ignore que les congrégations sont représentées en Chine par des missionnaires, Jésuites, Dominicains, etc., sans compter les Missions étrangères et les Lazaristes, autorisés en France, et que la présence des missionnaires est une des principales causes de l'influence française dans l'extrême Orient. "

Les Sœurs de la charité à Milan — Un journaliste radical de Milan fait un bel éloge de la Mère Thérèse, supérieure générale des Sœurs de la charité, décédée naguère à Milan.

" Elle était âgée de 75 ans, dont 45 passés en religion, dit-il. Sœur Thérèse était légendaire par son courage, par son héroïsme, par ses sacrifices, par sa modestie. A l'époque de l'épidémie de 1836; dans les guerres de 1848-49-50-51, et pendant sa demeure à l'hôpital des fous à la Sanavra, sœur Thérèse accomplit des prodiges de dévouement et de valeur.

" La poitrine de la sœur vénérable était un petit autel de décorations qui lui avaient été conférées sur les champs de bataille; et parmi ces décorations brillait la croix de la Légion d'honneur, remise après Magenta par le maréchal Mac Mahon sur l'ordre de l'empereur. En 1859, quand Victor Emmanuel fit son entrée à Milan, il voulut remercier avant tout la Sœur héroïque qu'il avait vue soignant les blessés au milieu d'une grêle de balles qui tombaient autour d'elle.

" Je ne suis pas ami des Sœurs, mais je serais injuste si je ne rendais hommage à l'une des femmes les plus vaillantes et les plus modestes qui aient jamais honoré davantage son sexe. "

L'athéisme officiel en France. — Il y a une semaine, l'empereur Guillaume, répondant à une députation du

parti conservateur qui venait le complimenter sur l'anniversaire de sa naissance, a prononcé quelques paroles remarquables que la presse européenne s'est hâtée de reproduire. Rappelant les abominables attentats de l'année dernière—l'assassinat d'Alexandre II et du président Garfield, le souverain autocrate et le chef de république—l'illustre vieillard ajoutait : " Au jourd'hui plus que jamais, ce qu'il y a de plus important pour une nation c'est une foi religieuse très-vive, ainsi que je l'ai dit souvent. "

Ces paroles du vieux souverain reviennent à la mémoire quand on jette ses regards sur la France d'aujourd'hui, et l'on établit involontairement un triste parallèle. La France semble redire ces mots que Goethe prête à son Faust quand il vient de conclure son pacte diabolique : "*Dem Teufel weike ich mich.*" Je me suis voué au vertige ! Comment, en effet, expliquer autrement que par un écart momentané de la raison ce prosélytisme contre Dieu, cette religion de l'incrédulité, cette folie incompréhensible de l'athéisme ? Un athée est un être bien extraordinaire, mais une assemblée de législateurs faisant déclaration et propagande d'athéisme est un véritable monstre dans l'ordre moral, un phénomène étrange au milieu de notre civilisation chrétienne. Il était réservé à la république française de donner au monde—non, hélas ! pour la première fois—ce triste spectacle !

La loi sur l'enseignement primaire laïque et obligatoire que vient de voter le Sénat est l'instrument le plus perfectionné qu'on ait inventé jusque là pour ôter l'idée de Dieu aux jeunes générations. C'est une violation effrontée des droits les plus sacrés de la conscience. Grâce aux dispositions à la fois draconiennes et machiavéliques que cette loi renferme, un très-grand nombre d'enfants seront dans l'impossibilité de recevoir aucune instruction religieuse et grandiront ainsi dans l'ignorance la plus complète à cet égard. Mais ce n'est pas tout. L'instituteur pourra impunément faire étalage de ses doctrines impies et détruire dans l'âme de l'enfant confié à ses soins les premiers germes de religion déposés par les mains maternelles. C'est ainsi que nos modernes législateurs ont tenté le respect de l'enfance dont les païens eux-mêmes faisaient une obligation sacrée.

La France a dépassé d'un seul coup toutes les nations qui l'avaient précédée dans cette voie. Ni l'Amérique, ni la Suisse, ni la Belgique ne sont allées aussi loin. C'est là un triste privilège que personne ne lui enviera, à coup sûr.

L'irreligion, en France, a toujours revêtu un caractère particulier. Tandis qu'ailleurs elle se confine dans le domaine individuel, ici elle s'irrigue immédiatement en religion officielle. Elle y a ses prêtres et ses docteurs. Elle y est dévorée d'un besoin de propagande et de prosélytisme. Ce n'est pas la première fois dans l'histoire de la France que nous voyons un pareil phénomène se produire. Au dix-huitième siècle, l'incrédulité avait aussi toutes les apparences d'un culte nouveau. Les " philosophes " en étaient les pontifes attitrés, et il faut reconnaître qu'ils déployèrent un zèle incroyablement répandant la nouvelle doctrine. A son tour, la Révolution établit pendant un temps le culte de la déesse Raison, jusqu'à ce que Robespierre eut institué celui de l'Être suprême.

La troisième république française, non moins zélée que son aînée, reprend les traditions d'athéisme et d'incrédulité interrompues par Robespierre—un clérical !—et se fait l'apôtre de l'athéisme officiel, et cela, notez bien, pour sauvegarder la liberté de conscience menacée par les empiètements de l'Eglise catholique ! O abas des mots !

Dans le magnifique discours qu'il prononça au Sénat dès le début de la discussion, M. Jules Simon citait ce mot d'Edgar Quinet : " Un peuple qui perdrait l'idée de Dieu perdrait par là même tout idéal. Je ne m'explique pas sur quoi il pourrait continuer à orienter sa marche. " Les nations, en effet, pas plus que les individus, ne peuvent se passer de cet idéal suprême et impérissable—Dieu, la religion, l'Eglise.—Elles ont une destinée plus noble et plus haute que celle de passer, selon l'expression du poète :

Passer comme un troupeau, les yeux fixés à terre.

Cette vérité—tellement banale que l'on rougit presque d'avoir à la démontrer—s'applique à toutes les époques et particulièrement à la nôtre. " M. de Tocqueville, dans son livre : *De la Démocratie*, l'a dit en termes éloquentes et irréfutables : l'idée religieuse est nécessaire surtout chez les peuples démocratiques, parce que seule elle peut servir de contrepoids à l'extrême liberté politique. Une démocratie impie et matérialiste doit infailliblement aboutir à une effroyable anarchie ou au pire des despotismes.

Serait ce l'avenir réservé à cette noble terre de France où, malgré tout, le catholicisme a jeté de si profondes racines ? Non, il nous paraît impossible que le règne légal de l'athéisme puisse s'imposer ainsi à la France sans que le sentiment national se soulève et proteste. Déjà l'on a vu avec quelle énergie, avec quelle éloquence la minorité conservatrice du Sénat a su défendre ses droits pied à pied : elle n'a été vaincue que par la force brutale du nombre. Ce noble exemple portera ses fruits. Devant l'imminence d'un péril commun, tous les catholiques, tous les conservateurs français, oubliant quelques dissidences passagères, réuniront leurs efforts pour défendre contre les barbares modernes ce patrimoine d'honneur qui fait la force d'une nation, ce trésor précieux qui donne seul du prix à la vie, la religion, et en France l'idée religieuse est inséparable de l'Eglise catholique. La victoire définitive n'est pas douteuse.—*Journal de Rome.*

L'instruction obligatoire en France.—Nous lisons dans la *Décentralisation*, excellente feuille de Lyon :

" Du reste, M. Jules Ferry manifeste une vive inquiétude au sujet de la résistance que rencontrera l'application de la loi sur l'instruction obligatoire.

" En attendant, très mécontent du succès des listes de souscription organisées en provinces en faveur de l'Œuvre des Ecoles chrétiennes, il voudrait trouver le moyen de faire interdire ces souscriptions nuisant considérablement au " son laïque " qui ne donne plus partout que de maigres résultats, si l'on en juge par les rapports du comité.

" L'Œuvre des écoles libres produit, au contraire, des résultats inattendus qui se chiffrent par des sommes très élevées.

Admission comme arpenteurs.—Nous apprenons que M.M. J. Bastache Sirois et François Richard, tous deux

de Ste-Anne de la Pocatière, après avoir subi un brillant examen devant le Conseil des arpenteurs à Québec, ont été admis comme arpenteurs. Ces Messieurs ont eu pour patron feu M. Charles F. Roy. Nous leur souhaitons le succès qu'ils méritent dans leur nouvelle carrière.

Nécrologie.

CHARLES-FRANÇOIS ROY

Arpenteur et ancien député du Comté de Kamouraska.

Heureux qui, quand la mort entrouvre un cercueil,
Peut dire : J'ai bien fait, je ne crains plus d'écueil.

La mort semble choisir ses victimes et vouloir nous enlever, l'une après l'autre les personnes qui par leur dévouement, leur charité et l'ensemble de leurs vertus, faisaient l'admiration de tous.

Lorsque, comme nous en avons assez souvent l'occasion, nous passâmes la soirée chez un ami, avec celui dont nous avons aujourd'hui à déplorer la perte, et que nous l'accompagnâmes jusqu'à sa demeure, le 1er avril au soir, la veille du jour des Rameaux, nous étions loin de croire que quelques jours après, la mort le désignerait comme l'un des siens, et que nous aurions aujourd'hui à annoncer à nos lecteurs que ce chrétien exemplaire, qui a édifié la paroisse par sa piété, ses vertus et ses bonnes œuvres, repose aujourd'hui dans le caveau de l'Église paroissiale, à côté de son épouse dont il a si amèrement regretté la perte et d'un fils qu'il a si tendrement aimé.

Le jour des Rameaux, il assistait à une messe basse et il eut alors, pour une dernière fois, le bonheur d'approcher de la sainte table pour s'y nourrir du pain des forts, y recevoir la sainte communion. Rendu chez lui, il fut atteint d'une seconde attaque de paralysie qui devait le conduire au tombeau, quoique sa robuste santé pouvait nous faire espérer de le compter encore plusieurs années dans nos rangs qu'il honorait.

Malgré les douleurs atroces qu'il a endurées, ceux qui ont assisté à ses derniers moments n'ont pu qu'être édifiés de son parfait abandon aux décrets de la Divine Providence. " Quoique vous fussiez, disait-il aux médecins qui le soignaient, je suis un homme mort ; Dieu, dans ses décrets, a jugé que je devais mourir, pour le plus grand bien de mes enfants qu'un excès de bonté de ma part pourrait trop m'attacher, et leur faire manquer une vocation religieuse qui put leur assurer un bonheur éternel. Pour ma part je suis en paix avec mon Dieu, et j'ai confiance qu'il me recevra dans son royaume céleste et qu'il prendra soin de mes enfants. "

Le jour de Pâques, à minuit, il reçut le Saint-Viatique, et il répondit avec la plus grande fermeté aux prières que le prêtre y faisait, avec cet abandon et cette assurance d'une âme qui entrevoit déjà les jouissances de ceux qui avant tout ont cherché le royaume de Dieu qu'ils ont su mériter par leurs bonnes œuvres et leurs vertus. Quelques heures après, M. Roy perdait complète connaissance jusqu'au moment où il rendit le dernier soupir, jeudi, le 13 courant, à 11 heures A. M.

Cinq jours se sont écoulés depuis le moment de la mort de M. Roy jusqu'au jour de ses funérailles, et tout le temps ses amis n'ont cessé d'aller prier auprès de ses dévotionnelles mortelles. La mort elle-même hésitait à accomplir son œuvre de destruction, car ses traits se sont conservés comme s'il eût été à l'état de sommeil, l'odeur cadavérique ne se faisait même pas sentir ;

la mort respectait un corps qui avait renfermé une âme pure et si attachée à son divin créateur.

M. Roy naquit le 14 septembre 1835, et fit ses études classiques au Collège de Ste-Anne. Ses études terminées, il embrassa la profession de l'arpentage. De 1865 à 1869, M. Roy remplissait les fonctions d'agent de colonisation dans le district de Gaspé. En 1869, il fut prié de remplir une vacance partielle à l'Assemblée Législative de Québec. En 1871, il fut élu par acclamation, et il fut élu de nouveau aux élections générales de 1875. Lorsque l'Hon. M. Pelletier fut nommé sénateur, M. Roy abandonna l'Assemblée Législative de Québec et se porta candidat au Parlement Fédéral, et le 19 février 1877, il était déclaré élu comme député à la Chambre des Communes.

M. Roy est le frère des docteurs Saluste Roy, de St-Jean Port-Joli, et de F. E. Roy, l'un des propriétaires de l'asile de Beauport. Il avait eu le malheur de perdre, il y a trois ans, sa femme C. M. C. Sasseville, de Gaspé, et sœur de M. le curé de Ste-Foye.

Nous n'avons pas à parler de ce qui touche la vie entière de M. Roy, de sa loyauté en affaires et de ses soins à remplir ses mandats comme député à Québec et à Ottawa.

Nous n'entreprendons point de faire ressortir ici cet heureux ensemble de qualités qui faisait de ce vertueux citoyen un homme si affable dans ses manières, si bienveillant dans ses relations, si dévoué dans ses procédés.

La mort de M. Roy nous fait perdre à tous un ami estimé et cher, à la société un des plus beaux ornements, au pays un de ses citoyens les plus utiles, à la religion un modèle de vertu et de piété.

Nous allons sentir le vide qu'il fait dans notre paroisse par l'absence de ses sages conseils.

quel précieux héritage n'a-t-il pas laissé à ses enfants désoles, à la société dans l'exemple de la vie honorable et utile d'un citoyen qui, par ses actions de tous les jours, a su glorifier sa religion et son pays !

C'est une grande perte pour les siens, pour tous ceux qui avaient le bonheur de le connaître et pour notre agriculture au progrès de laquelle il était si dévoué, et qui lui avait fait accepter avec la plus grande joie, quelques jours seulement avant de mourir la charge de membre du Conseil d'agriculture ; joie qu'il nous a manifestée en nous disant que depuis longtemps il avait désiré faire partie du Conseil d'agriculture, et qu'il était heureux d'être en état de rendre service à la classe agricole qu'il affectionnait et qu'il désirait voir prospérer.

De telles pertes se font longtemps sentir dans la société où elles arrivent, et c'est en rendant publique la vie de ces hommes qu'on leur prépare des successeurs. Rappeler les mérites de ceux qui ne sont plus est non-seulement une dette de reconnaissance, c'est encore une invitation à les imiter pour ceux qui jouissent encore de la vie.

La mémoire de M. Roy vivra longtemps parmi nous avec un concert de justes éloges.

Que la belle âme de celui dont nous regrettons si vivement la perte reçoive le prix de son mérite, et qu'elle se réjouisse d'avoir laissé dans la paroisse de Ste-Anne de la Pocatière le modèle d'une vie exemplaire : c'est un flambeau laissé sur le chemin de la vie dont il éclairera la marche.

Les funérailles de ce digne citoyen, qui eurent lieu mardi, le 18 avril courant, nous disent en quelle estime il était parmi le clergé et les citoyens. La religion et le pays lui devaient un hommage, et on peut dire qu'il lui a été rendu dignement le jour de ses obsèques. Ses amis de Ste-Anne devaient lui payer

un dernier tribut de reconnaissance. Nous avons rarement vu un tel ensemble qui pût donner l'idée de la grandeur et de l'impression profonde des cérémonies funèbres. Toutes les fenêtres de l'église étaient voilées et tendues de draperies noires; les colonnes étaient drapées de noir, ainsi que le chœur et les autels. D'un côté de la nef on y lisait la sentence suivante: "La joie du juste à la mort est le commencement de l'éternelle récompense;" et de l'autre côté de la nef: "Donnez-lui, Seigneur, les joies éternelles, parce qu'il a cru et espéré en vous." Au-dessus du mausolée, surchargé de cierges: "Pie Jesu Domine, dona ei requiem."

La levée du corps a été faite par le Révd M. Clovis Roy, curé de St-Alexandre, cousin du défunt.

Assistaient au chœur: M. le Grand-Vicaire Poiré; Chs Trudelle, G. V., Supérieur du Collège; Révd M. N. Hébert, G.-V., curé de Kamouraska; Révd M. Ed. Dufour, curé de St-Roch des Aulnaies; Révd M. G. Potvin, curé de St-Aubert; Révd M. E. V. Dion, curé de la Rivière-Ouelle; Révd M. J. Lagneux, curé de St-Jean Port-Joli; Révd M. G. S. Boullien, curé de St-Onésime; Révd M. J.-N. Sirois, curé du Cap-St-Ignace, Révd M. Chs Bacon, curé de Pislet; Révd M. J. R. Desjardins, curé de Ste-Louise des Aulnaies; Révd M. Ed. Demers, curé de N.-D. du Mont-Carmel; Révd M. C. S. Brochu, curé de St-Denis; Révd M. La Hallé, curé de St-André; Révd M. E. Grondin, curé de Notre-Dame de Portage; Révd M. L. A. Langlois, vicaire à Ste-Anne; Révd M. G. Pelletier, vicaire à St-Alexandre; Révd M. A. Michaud, vicaire à St-Facôme; Révd M. L. O. Moisan, vicaire à St-Roch des Aulnaies; les RR. MM. E. Frenette, Ed. Leclerc, H. Dubé, L.-O. Tremblay, L.-P. Deschesnes et J.-L. St-Pierre, du Collège de Ste-Anne.

MM. les professeurs et élèves du Collège assistaient en corps; de même que les élèves de l'école d'agriculture; les Dames Religieuses et les élèves du Couvent de Ste-Anne.

Le chœur des élèves du Collège, sous la direction du Révd M. Lessard, a exécuté le chant si lugubre et toujours si touchant de la messe des morts et du "Libera." Le Révd M. Emile Dionne présidait à l'orgue.

Le service divin fut chanté par le Révd M. Charles Richard; le Révd M. J. Lagneux assistait comme diacre, et M. l'abbé Joseph Richard sous-diacre. Les MM. Richard sont les neveux de feu M. Roy.

M. le curé Poiré, qui était le directeur spirituel de M. Roy, a fait l'absoute.

M. Roy repose maintenant dans la voûte de l'église. Il nous reste encore un devoir à remplir: prier pour lui. La prière est nécessaire aux âmes des défunts. Sans doute que lui-même a bien prié pendant sa vie. Ceux qui l'ont connu en ont été témoins; on admirait avec quel recueillement il priait dans cette même église où il reposera à jamais. Mais comme aucune tache ne doit rester dans une âme, et que rien de souillé ne peut entrer dans le royaume des cieux, intéressons-nous au bonheur de ce pieux défunt:

PRIONS POUR LUI.

CAUSERIE AGRICOLE

AMÉNAGEMENT DES FUMIERS

Le bon fumier est la base de toute bonne agriculture.

Cette vérité est incontestable et c'est aussi la moins contestée.

Cependant rien n'est plus négligé que les fumiers dans la plupart des fermes. On s'occupe peu de la qualité, on le perd le long des chemins, dans les cours et sur le tas même.

Il n'est pas un cultivateur qui ne se baisse pour ramasser un brin de trèfle échappé à sa charrette. Un épi de blé, quelques grains de sarrasin, une pomme de terre, etc., ne trouvent guère d'indifférents. Et qu'est-ce qui a produit tout cela? c'est le fumier tant négligé.

Abordons la question dans ses détails et commençons par l'étable:

La litière y est jetée çà et là dans les endroits les plus malpropres, et c'est plutôt pour celles qui traitent les vaches, qui ne peuvent plus approcher de leurs bêtes, que pour les animaux eux-mêmes que cette litière est distribuée avec profusion.

C'est à peu près comme les cultivateurs qui mettent, dans un trou du chemin où ils ne peuvent plus passer une charretée de pierre: puis quelque temps après, ils en conduisent une autre, lorsqu'il se forme une fondrière à côté, ce qui ne peut manquer d'arriver avec ce système.

Le résultat, c'est que les litières sont toujours mauvaises, les vaches croupissent dans la fange, les étables sont inabordable et les chemins détestables.

Mais ce n'est pas tout, le fumier n'est pas mouillé uniformément par les excréments. Une partie reste sèche, tandis que l'autre est humide, et comme les étables ne sont vidées que fort rarement, on sort du fumier consommé d'un côté et de la paille sèche de l'autre.

Suivons maintenant le fumier sur le tas; c'est encore là que nous trouverons de grandes imperfections.

D'abord l'emplacement du tas est peu choisi et fort peu approprié à l'usage qu'on veut en faire. C'est souvent un trou plus ou moins profond, suivant qu'on a plus ou moins enlevé la terre en chargeant les fumiers, ou bien c'est une élévation, une espèce de talus choisi en quelque sorte pour donner écoulement à l'eau.

Les tas placés dans une espèce de fosse sont noyés dans la partie inférieure, ceux disposés sur un terrain en pente deviennent trop secs.

Sorti de l'étable, le fumier est conduit çà et là, par charretées, dans l'endroit le plus rapproché possible pour s'éviter un peu de peine. C'est souvent tout près de la maison, en face de la porte de l'étable, quelquefois le long d'un mur.

Nous aimons beaucoup de beaux fumiers, mais nous n'aimons pas à en respirer continuellement les émanations: leur présence trop proche de l'habitation et jusque près du seuil de la porte, ne peut convenir ni à la santé des hommes ni à celle des animaux.

Sans placer les tas de fumiers trop éloignés des bâtiments, il faut qu'ils le soient assez pour ne pas gêner le service des cours et pour qu'il soit possible de les disposer convenablement dans un vaste espace d'un accès facile.

Les murailles en contact avec les fumiers sont promptement détériorées, et il est de l'intérêt du cultivateur de veiller à ce que les tas en soient assez éloignés.

Ces brouettées de fumier que nous suivons au sortir de l'étable, sont rarement étendues immédiatement;

elles forment autant de petits monticules dont l'énorme surface donne, en été, prise au soleil ou au vent qui les dessèchent avec une grande rapidité.

En hiver, les inégalités sont aussi plus accessibles à la pluie ou à la neige qui les pénètre, les lave et en extrait toutes les parties les plus riches.

Mais là ne se bornent pas les inconvénients; une brouettée de fumier de cheval fermente avec une rapidité excessive; à côté, le petit tas de fumier de vache s'échauffe lentement; puis de la paille sèche, tandis qu'à côté il y a des excréments en quantité suffisante pour préparer moitié plus de litière. Ainsi, avec les meilleurs éléments, on ne fait rien qui vaille c'est à dire un fumier très-riche dans une partie, médiocre ou mauvais dans l'autre; brûlé par une fermentation excessive ou trop peu fermentée.

Trop heureux lorsque d'abondantes doublures de feuilles ne viennent pas paralyser encore la fermentation souvent incomplète par suite du peu de matières animales qui se trouvent dans les fumiers.

Mais il existe bien d'autres inconvénients que nous ferions facilement toucher du doigt en présence de ces amas informes, richesses du cultivateur, qui comprend l'importance d'en tirer tout le parti possible.

Résumons en peu de mots ce qui a été répété bien des fois:

Faites vos fumiers sur une plate forme entourée de petits fossés aboutissant à un réservoir où tout le jus se rassemblera; par ce moyen vous arroserez lorsque la masse sera trop sèche, ou vous utiliserez le jus ailleurs lorsqu'il y en aura une trop grande quantité.

Étendez chaque jour les fumiers par couche, afin que celui de cheval, celui des bêtes à cornes, la curre des porcheries se trouvent parfaitement mélangés.

Alors les espèces d'engrais qui fermentent trop rapidement serviront en quelque sorte de levain à celles qui n'ont pas une fermentation assez active, et ces derniers, en tempérant cette trop grande activité, produiront un effet salutaire.

Nous voudrions encore autre chose, des étables disposées de manière à ce que les urines qui ne sont pas immédiatement absorbées par la litière fussent recueillies dans une fosse, une futaille, un baquet, afin que chaque jour on puisse s'en servir pour arroser les fumiers et ajouter encore à son uniformité de décomposition et d'animalisation.

Nous l'avons dit souvent: une ferme où les fumiers sont mal soignés est nécessairement dirigée par un cultivateur insouciant et qui ne sait reconnaître ses propres intérêts. Celle, au contraire, où l'on rencontre ce grand agent de l'agriculture en bon état, doit donner l'idée d'un cultivateur habile et intelligent.

Avant que de terminer, nous ferons quelques réflexions sur la division des fumiers.

Certains fumiers qui opèrent des prodiges dans certains champs, font peu ou point d'effet dans d'autres. Cela dépend du sol. Ainsi dans les terrains frais et dans les secs, il faut des fumiers différents. Ceux de cheval et de mouton conviennent aux premiers; ceux de bœuf, de vache, de porc, réussissent dans les seconds. Ou si on aime mieux: les fumiers chauds doivent être portés sur les terrains frais, les fumiers frais sur les terrains chauds. Il faut donc éviter de

les mêler. Mais lorsqu'on sort son fumier de l'étable, on ne va pas immédiatement le porter aux champs. On le garde dans sa cour. Qu'on ne prenne pas exemple sur certains voisins qui l'étendent en couches minces devant leurs portes. D'abord, l'odeur qui s'en échappe est loin d'être agréable; de plus, et c'est ce qu'il y a de pire, le soleil le dessèche et la pluie le lave; à eux deux, ils enlèvent tous les bons sels. Il faut tasser son fumier et, à mesure qu'on l'élève, le fouler avec les pieds. Lorsqu'on est propriétaire, on construit à peu de frais un hangar pour le mettre à l'abri; quand on est fermier, on tâche d'obtenir cela du maître. S'il refuse, c'est qu'il ne comprend pas ses intérêts: alors on onduit son tas, sur toutes les faces, avec de la boue, puis, lorsqu'il est assez haut, on fait une toiture avec des gazons. Ce n'est pas coûteux et les résultats sont bons.

On pourrait avoir dans les campagnes beaucoup plus d'engrais qu'on en a; si on n'en a pas plus, c'est qu'on perd une foule de choses dont on pourrait se servir avantageusement. Ne rien perdre est une maxime économique, bonne partout, mais qui demande surtout à être appliquée en agriculture.

« Les choses sont si bien arrangées en ce monde, dit M. P. Joigneaux, que chaque bête peut fumer le terrain nécessaire pour la nourrir. Et, ce qui est une vérité quant aux bêtes, est une vérité aussi quant aux gens. Avec ce qui sort de notre corps, excréments et urines, il y a, si on ne perdait rien, de quoi fumer le terrain qui nourrit chacun de nous. »

L'engrais humain, qui est un des plus actifs, est perdu en grande partie. On craint de le manier: cela se conçoit; l'odeur est loin d'être agréable, mais on peut faire disparaître cette odeur en mêlant les matières fécales avec de la suie, du poussier de charbon, etc. Il vaut mieux conduire cet engrais dans les champs que de le laisser répandre ses émanations aux portes des habitations ou dans le voisinage des bâtiments ou écuries, où l'on en voit beaucoup trop.

Il y a encore bien d'autres engrais perdus. Qu'il nous suffise de citer: les fientes de volaille, dont on ne tire souvent aucun parti; la chair des animaux morts, le sang, les vieilles laines, les chiffons, les poils, les plumes. Les cornes et les os qu'on devrait concasser ou brûler, les feuilles d'arbres ramassées le long des bois; les joncs, broussailles, les vieilles pailles, les foins avariés, les sciures de bois, les écorces et rebuts de tanneries, les mousses, etc; les coudres de bois, de tourbe, la suie; les eaux de lessive, de savon; les mauvaises herbes qu'on brûle. Quoique la liste en soit déjà longue, nous pourrions encore continuer cette énumération.

Dans la campagne, il ne doit y avoir rien de perdu parce que tout peut servir; il faut savoir tirer parti de tout: c'est le moyen d'avoir du fumier en abondance. On n'en a jamais de trop. C'est un mauvais calcul, de la part d'un cultivateur, d'en faire le commerce; car un bon cultivateur ne vend jamais de fumier, et il en achète le moins possible.

Les engrais chimiques rendent des services pendant quelques années, surtout lorsque l'on fait des défrichements considérables; mais qu'on demande à ceux qui s'en servent, et, s'ils sont de bonne foi, ils diront qu'au bout d'un certain temps ils sont obligés de revenir au fumier de ferme. En effet c'est le meilleur,

et c'est à en fabriquer la plus grande quantité possible qu'il faut s'appliquer.

Ce n'est qu'à ce prix qu'on a de belles récoltes, et qu'on réussit à faire de bonnes affaires.

Il faut trier les grains destinés à la semence.

Tous les cultivateurs comprennent l'importance qu'il y a de se procurer des grains de semence bien choisis, bien conditionnés et exempts de graines étrangères. Dans un grand nombre de fermes on s'est procuré des machines à nettoyer tous les grains, connus sous le nom "Crible-trieur—Pernollet;" mais un grand nombre de cultivateurs se refusent de payer dix centins par minot pour aider à payer les frais de cette machine et le temps de l'homme qui la fait fonctionner. C'est assurément un mauvais calcul. Il est plus que certain qu'un mauvais grain tient la place d'un bon, et que de bonnes semences doivent nécessairement donner des produits supérieurs. Ni le mauvais grain ni le grain médiocre ne produiront de beaux sujets. Le cultivateur qui ne trie pas son grain de semence, sacrifie ses intérêts et gaspille son temps, ses peines; il les jette au vent.

Alimentation des volailles.

La nourriture de la volaille peut être d'une assez grande simplicité, lorsque celle-ci, une fois adulte, est destinée à parcourir des cours de ferme ou des basses-cours, car alors elles peuvent trouver des germées à demi-digérées, des débris de toutes sortes et d'innombrables insectes qui contiennent les fumiers.

Alors la nourriture à leur donner peut être simple, c'est-à-dire qu'on peut se borner à l'emploi d'une ou deux espèces de graines, et, de temps en temps, de quelques farineux.

Les criblures de granges, l'orge, le petit blé, l'avoine, le sarrasin, le maïs, peuvent, isolément ou réunis, former, dans beaucoup de pays, la base de la nourriture. On donne, de temps à autre, quelques pâtées de pommes de terre de rebut ou de résidus de farines de toutes sortes, tels que remoulage, orge cassé, son à l'eau ou lait caillé. On ajoute de la verdure, comme des restes de choux, salades, betteraves, navets et autres, nécessaires surtout aux époques de la ponte et de la mue.

On peut, et on doit rationner les poules, pour les forcer, à certaines époques, de trouver une partie de leur nourriture, qu'il faut augmenter ou diminuer suivant leur nombre; mais il est indispensable de les gorger pendant les époques de production. L'abondance des pontes compensera amplement la dépense. C'est seulement pendant les temps de repos qu'on peut ménager; mais il faut que les poules aient, constamment et largement, de quoi se suffire; autrement, les sujets dépériraient et l'espèce s'abatardirait. Il est bon de remarquer ici que la variété et le choix de la nourriture ne sont pas seulement utiles à la santé des poules, mais qu'ils entretiennent la finesse de la chair, la précocité et la disposition à prendre la graisse.

Tout cela est également applicable aux poules parquées, sauf cependant que la nourriture doit être augmentée au lieu de pouvoir être diminuée. Il est facile

de concevoir que des animaux condamnés à ne jamais sortir d'un espace restreint, ne peuvent trouver sur leur terrain, bientôt exploité, les différentes substances nécessaires à leur nourriture et à leur hygiène. C'est donc par une grande variété de grains et de pâtées, et par une abondante distribution de verdure et de légumes crus ou cuits, qu'on pourra réussir à remplacer à peu près ce que les poules ne peuvent trouver en perdant leur liberté. L'oselle renouvelée, chez les pondeuses; la substance calcaire épuisée par une longue ponte.

Les poules, parquées ou non, pour être entretenues en bon état, ne doivent jamais être ni trop grasses ni trop maigres. Un des moyens de donner aux volailles parquées de la verdure sans qu'elles la gâchent, est de la suspendre par petites bottes.

Les substances qui leur conviennent le plus et donnent les meilleurs résultats sont le riz, le blé, le maïs, l'orge, le sarrasin, le millet, les pommes de terre, le son. Plus les grains sont pleins, bien mûrs et de bonne qualité, plus ils sont préférables. On doit se garder d'en donner qui seraient avariés, échauffés ou moisissés. Le riz seul peut être d'une qualité secondaire.

Quant aux pâtées, elles doivent se composer de pommes de terre bien cuites, bien écrasées et mélangées de façon à être raffermies avec une certaine quantité de remoulage ou farine d'orge. On peut y ajouter toutes sortes d'herbes ou de légumes à demi-cuits.

Toutes les volailles qui arrivent d'un voyage plus ou moins long, doivent être d'abord mises dans un endroit restreint et clos, muni de sable fin, pour qu'elles puissent se reposer et se poudrer avec calme. Il convient de leur donner peu à peu à boire et très-peu à manger. Pendant deux ou trois jours, on augmente, jusqu'à raison ordinaire, la quantité de nourriture; le boire est donné à discrétion. En tout cas, le pain humecté est la nourriture provisoire par excellence et qui supplée à toutes les autres.

Le gaspillage des fourrages.

La distribution des fourrages aux animaux est rarement pratiquée d'une manière convenable. L'abondance même ne justifie ni le désordre ni les excès; à plus forte raison, quand l'abondance fourragère n'existe pas, convient-il d'apporter beaucoup d'ordre et d'économie dans le rationnement. Nous rappelons à ce propos de très-sages réflexions que nous avons lues, il y a quelques jours, dans la *Revue agricole et horticole du Lot-et-Garonne* :

"A quoi servirait l'abondance, dit-elle, si les approvisionnements étaient gaspillés, et si on laissait les ouvriers chargés du soin des bestiaux faire les distributions avec une déplorable prodigalité? Nous avons vu ces ouvriers à l'œuvre pendant assez longtemps pour affirmer que cette conduite de leur part est la cause première de la pénurie dont on se plaint presque tous les ans.

"Quand ils disposent de fourrage vert, ils ne sauraient trop en donner. Eh bien, une réforme, qui serait le commencement d'un progrès agricole considérable, consisterait à peser la ration des fourrages verts, comme on pèse celle des fourrages secs dans

les exploitations bien dirigées. Car ce gaspillage, source de tant de mécomptes, réduit de moitié les approvisionnements que le maître avait fait entrer dans ses prévisions.

« Cette prodigalité, que nous blâmons, n'est justifiée par rien : elle nuit à la santé des bestiaux, au lieu de leur être avantageuse. Elle n'avance pas leur rétablissement, au contraire, surtout s'ils sont employés aux travaux des champs. Tout le monde suit que la surcharge des estomacs, résultant de l'indigestion d'une quantité exagérée de fourrage vert, est accompagnée de digestions incomplètes dont les suites inévitables sont la fatigue des organes et le dépérissement des animaux. »

Pour nier les avantages de la bascule, il faudrait nier d'abord ceux d'une comptabilité régulière, et, Dieu merci ! personne n'y songe. Or, pas de bonne comptabilité sans bonne bascule. Pour se rendre exactement compte de tout, il faut tout peser : fourrage vert et fourrage sec, racines, récoltes et produits divers, bétail, engrais, etc. Les évaluations faites à l'œil ou à la main sont trompeuses et ne sauraient nous guider.

M. Gobin a dit avec raison dans *l'Encyclopédie pratique de l'agriculteur* : — La bascule, dans une ferme, est bien plus indispensable qu'une moissonneuse, qu'une charrue à vapeur et qu'un bélier anglais. La bascule, c'est la comptabilité, c'est l'ordre partout, c'est le contrôle, c'est la police, c'est l'œil du maître qui voit. Lien qu'absent ; c'est le grelot du cheval qui se tait pendant le repos. Hors de la bascule point de salut : le désordre, le gaspillage en tout et partout, l'anarchie dans tous les services, le loup dans la bergerie. »

Cette appréciation, vigoureusement et heureusement imagée des avantages de la bascule et du pesage, par conséquent, nous paraît de nature à ouvrir les yeux des plus retardataires, et c'est dans cet espoir que nous nous sommes empressé de la reproduire.

Des plantes médicinales du potager.

Sans vouloir empiéter sur le domaine de ces messieurs de la Faculté, nous voulons parler à nos lectrices, ménagères pour la plupart, des plantes médicinales pour potager. Plus tard, peut-être, les initierons-nous aux vertus des arbustes du jardin, des fleurs du parterre et des plantes des champs. Mais, pour aujourd'hui nous nous bornerons aux légumes d'un usage presque journalier.

Suivons l'ordre alphabétique.

L'ail ouvre nécessairement la marche ; outre la propriété que les gousses d'ail ont de relever la saveur des mets, elles ont celle de faciliter la digestion. Les Romains ne l'ignoraient et administraient de l'ail écrasé dans du vin à leurs bœufs dès qu'ils ne ruminait plus. A cet effet, on en fait bouillir deux ou trois gousses dans du lait, et on avale la décoction. Quelquefois, on fait infuser trois onces d'ail dans une pinte de vin blanc, et les personnes qui sont tourmentées par des vers boivent deux ou trois fois à jeun de cette infusion.

L'angélique, qui figure assez souvent sur les plates-bandes du potager, est excitante, stomachique et sudorifique. On l'emploie en infusion à raison de 5 gros (à peu près 1 once) de jeunes tiges fraîches par pinte d'eau. On en fait des conserves au sucre ; enfin, avec ses jeunes tiges, on prépare un ratatou assez estimé.

L'artichaut est utilisé comme fébrifuge. Les paysans du Berry, qui souffrent des fièvres intermittentes, emploient pour s'en guérir de la poudre de feuilles d'artichaut. Quelques personnes, dans le même cas, boivent des infusions de feuilles fraîches ou de séchées. On a vu des paysans faire bouillir des racines d'artichaut avec du vin blanc pour combattre l'hydrémie et la

jaunisse. Enfin on assure que les artichauts crus mangés à la poivrade font cesser la diarrhée.

L'asperge jouit d'une grande réputation, dans la médecine populaire, comme diurétique et calmant.

Le docteur Broussais était grand partisan du sirop de pointes d'asperges. Sa préparation est des plus faciles : on ronge le bout des asperges et on les broie dans un mortier ; après cela, on les met dans un linge et on les presse fortement pour en extraire le jus. On fait chauffer ce jus avec du sucre, dans la proportion de 2 livres par livre. On écume, on filtre et on conserve dans un en-froit frais.

Certaines personnes qui souffrent de rhumes ou d'affections de la vessie assurent qu'elles se trouvent bien de boire de l'eau dans laquelle on a fait cuire des asperges.

Le basilic entre dans la composition de l'eau vulnérable que l'on fait boire à la suite des chutes ou des coups violents. Les individus qui ont perdu le sens de l'odorat, comme cela arrive dans le rhume de cerveau, le retrouvent souvent en prisant de la poudre de basilic, qui provoque les éternuements.

La bourrache est signalée comme plante émolliente, diurétique et sudorifique. Autrefois, on prenait de la bourrache, du cresson et du pissenlit, que l'on hachait pour en exprimer le jus, et l'on buvait ce jus, au printemps, à jeun, quinze jours de suite. On appelait cela du jus d'herbes.

La capucine, dont les boutons et les jeunes graines s'emploient en conserves, jouit de propriétés stimulantes, toniques et antiscorbutiques. Les décoctions de tiges, fleurs et feuilles de capucine, ont rendu des services reconnus dans le traitement du catarrhe pulmonaire. En 1777, Arnould constata que les graines de capucines, mûres et sèches, étaient purgatives.

Les carottes crues ont été ordonnées aux enfants pour détruire les vers intestinaux ; le jus exprimé sans cuisson calme la toux des enfants ; la carotte, râpée et appliquée sur les cancers et dartres douloureuses, apaise sensiblement la douleur. Employée pour les brûlures, elle empêche les cloches de se former. Des infusions de graines de carotte augmentent l'appétit et facilitent la digestion.

Les choux ont, à ce qu'on assure, remplacé les médecins, à Rome, pendant plusieurs siècles, et on leur attribue encore toutes sortes de vertus. On vante le chou rouge dans les inflammations chroniques des poumons. Avec du jus de chou rouge et du sucre, on prépare un excellent sirop pectoral. L'eau qui a servi à cuire n'importe quelle variété de chou combat l'enrouement et la toux.

La citrouille râpée et appliquée sur les brûlures procure un rapide soulagement. Les graines de citrouille pilées dans un mortier avec du sucre débarrassent du ver solitaire.

La racine du fraisier est diurétique et astringente, et une décoction de la même plante rend de grands services dans les hémorrhagies. Des feuilles de fraisier infusées dans l'eau-de-vie ont arrêté des diarrhées persistantes. On prétend que des personnes ont été guéries de la goutte en mangeant des fraises matin et soir.

La salade de laitue procure un bon sommeil et est d'un bon effet sur les hypochondriaques. Les cataplasmes de laitue cuite calment les érysipèles et les inflammations.

Le sirop de navets est très-efficace dans les maladies de poitrine.

Les oignons sont apéritifs et diurétiques ; cependant, crus, ils sont nuisibles aux tempéraments sanguins et bilieux. L'oignon cuit sous la cendre et mangé à l'huile est un remède populaire contre l'enrouement ; l'oignon cuit employé à l'usage externe fait mûrir les phlegmons, et les onguentiers.

Le persil est employé en tisane pour combattre les fièvres intermittentes.

Le poireau a les mêmes propriétés que le chou. Le thym est une plante stimulante, les bains dans lesquels on l'utilise sont très-salutaires aux enfants faibles.

Ainsi que nos lectrices peuvent en juger, elles n'ont pas besoin de sortir de leurs jardins pour trouver des remèdes à bien des maladies. — P. LAURENCE.

Choses et autres.

Les cercles agricoles. — Nous croyons devoir publier ici l'extrait d'une lettre de M. A. E. Barnard directeur de l'agriculture pour la Province de Québec, que M. Alexandre Gagnon, de St-Alexandre vient de nous communiquer. C'est une précieuse recommandation en faveur des cercles agricoles.

« Voici ce qu'écrivait M. Barnard à M. Gagnon, dans une lettre ou date du 7 avril courant :

"..... J'ai conseillé, depuis 1869, en toutes circonstances, la fondation des cercles agricoles; je n'ai jamais manqué l'occasion d'en parler favorablement; vous m'avez entendu. Je n'ai donc pas besoin de vous répéter combien j'en apprécie l'utilité. A mon avis, ils sont appelés à faire le plus grand bien dans nos campagnes; toujours, à la condition qu'ils continuent à mériter l'approbation et la haute direction de nos autorités ecclésiastiques, toujours si dévouées aux intérêts matériels, comme religieux, de nos populations rurales.

"L'association, en toute chose, est une multiplication des forces. Mais quand l'association possède un but moral et patriotique en même temps qu'elle travaille énergiquement au bien-être matériel de ses membres, elle ne peut tarder de devenir puissante, et elle finit par obtenir à peu près tout ce qu'elle a droit d'espérer.

"Pattre votre attention sur les paroles de Sa Sainteté Léon XIII, sur la nécessité actuelle des associations pour le bien. Le *Journal d'agriculture illustré* les reproduit.

"Je souhaite que le clocher du village devienne le point de ralliement de tous les bons esprits, dans chacune de nos campagnes. Que le curé dirige et que chacun des hommes bien pensants travaille de son mieux à l'avancement moral et matériel de la paroisse, et bientôt toute la population s'en sentira et le curé exercera une grande influence pour le bien dans toutes les œuvres utiles. De telles organisations, ainsi conduites, transformeront notre agriculture et ramèneront le bien-être d'autrefois dans un avenir prochain.

"Courage donc, et persévérance " Pour Dieu et la Patrie."

— Tout n'est pas rose au Manitoba pour tous ceux qui ne peuvent gagner leur vie derrière la charrue ou qui n'ont pas un métier quelconque. L'intelligence la plus vive ne peut faire vivre celui qui en est doué s'il ne peut la mettre au service de ses bras. Ce que nous avançons peut paraître exagéré en présence des faits racontés par beaucoup de nos confrères. Mais demandez à tous ceux qui ont visité Winnipeg s'ils n'ont pas été frappés par le nombre de personnes battant la ville en tous sens à la recherche d'un emploi, et portant sur leurs figures le désappointement le plus amer, de ce qu'elles ont trouvé en remplacement des occupations faciles et bien payées qu'elles occupaient dans la province de Québec ou dans Ontario.

Un de nos amis, jeune avocat du barreau de Québec, a qui té une clientèle déjà sérieuse pour trouver en arrivant à Winnipeg que ses études lui étaient aussi inutiles qu'elles l'eussent été dans Ontario, et qu'il avait à faire un apprentissage d'un an chez un avocat du pays. Nous prévenons tous ceux qui ne sont ni cultivateurs, ni ouvriers, qu'ils auront souvent à regretter le jour où ils auront quitté notre province pour le Nord-Ouest.—*Moniteur du Commerce.*

RECETTES

Moyen pour essayer la faculté germinatrice des graines

Voici un procédé signalé dans le *Journal d'agriculture pratique*, pour essayer la faculté germinatrice des graines:

Le printemps approche, tous les agriculteurs font leurs provisions de graines, soit pour leurs prairies, soit pour d'autres cultures. Souvent, après avoir préparé et fumé le terrain le mieux possible, on sème des graines dont une très petite partie seulement lèvera; il est facile de voir à quelles pertes est exposé le cultivateur qui n'a pas vérifié préalablement l'état de ses graines. Or, l'ancien moyen qui consiste à semer quelques graines dans du terreau, et à voir combien d'entre elles pousseront, n'est pas praticable sur le marché, car il faut au moins vingt-quatre heures pour que les graines puissent lever. Le moyen que propose M. Digeon dans le *Journal d'agriculture pratique* consiste à prendre un certain nombre de graines et à les déposer une à une sur des charbons ardents qui se trouvent sur une pelle; si la combustion est lente, si on ne voit que de la fumée, on peut en conclure que cette graine n'a qu'un germe avarié. Si, au contraire, les graines sautent sur le feu, et produisent un bruit sec, comme une petite explosion, on peut en conclure que chacune de ces graines possède les qualités germinatives. On voit par là qu'en quelques instants on peut se rendre compte, par une simple proportion, de la quantité de graines qui germeront effectivement, et se régler en conséquence pour donner plus ou moins de semence à l'arpent.

Préparation des plumes pour traversins, oreillers et lits de plumes.

Prenez une livre de chaux vive pour quatre pintes d'eau, et lorsque la partie non dissoute se sera précipitée ou une poudre fine, transvasez l'eau pour vous en servir au besoin. Mettez les plumes dans un autre vase, et versez-y assez d'eau de chaux pour les couvrir à environ deux pouces de hauteur. Après qu'elles auront été arrosées et remuées, laissez-les sur un tapis pour bien faire égoûter toute la liqueur chargée de matière. Après quoi, lavez-les dans de l'eau propre, et séchez-les sur des filets à grosses mailles. Secouez ces plumes de temps en temps, elles tomberont à travers les mailles à mesure qu'elles sécheront. L'air contribuera à accélérer ce moment. L'opération peut être terminée en trois semaines. Les plumes ainsi préparées n'ont besoin que d'être battues pour être employées à remplir les lits de plumes, les traversins, les oreillers et les coussins.

ANIMAUX DE CHOIX A VENDRE

A LA

FERME DE A. MOUSSEAU, BERTHIER (en haut).

Le soussigné offre actuellement en vente des veaux Ayrshires (pure race) à des prix variant depuis \$10 à \$25, suivant l'âge du veau et la qualité de la mère; Agneaux Cotswolds, depuis \$12 jusqu'à \$25, suivant la qualité; de plus des gorets Berkshires pour \$4 la pièce.

A. MOUSSEAU, BERTHIER (en haut).

TRAITÉ DE

L'ELEVAGE ET DES MALADIES DES BESTIAUX

PAR

J. A. COUTURE, Ecr.,

Médecin-Vétérinaire, Surintendant de Quarantaine des animaux à Lévis, près de Québec.

Un volume de 235 pages avec 30 gravures représentant les diverses races de bestiaux du pays.

SOMMAIRE

Etude des principes d'élevage;
Description des animaux de boucherie, laitiers, de travail;
Etude comparative des différentes races par rapport à leur utilité dans ce pays;
Entretien et nourriture des animaux laitiers et des animaux d'engrais;
Soins à donner aux bestiaux depuis leur naissance jusqu'à leur maturité;
Description et traitement des maladies les plus communes des bestiaux.

Prix : 50 centimes le volume.

S'adresser à

J. A. LANGLAIS,
Libraire-Éditeur.

177 rue St-Joseph, St-Roch, de Québec.

Où à J. A. COUTURE,

Vétérinaire,

49, rue Desjardins, Québec.

MAISON A VENDRE.

Une magnifique maison située à deux arpents de l'église de Saint-Paschal, comté de Kamouraska, et à deux arpents de la Station du chemin de fer Intercolonial est actuellement en vente. Cette maison est complètement terminée tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Adjoignant à cette maison, on peut y établir un jardin magnifique. Les conditions de vente sont faciles.—Pour conditions, s'adresser à

E. & J. CHAPLEAU, Marchands,
St. Paschal, P. Q.